



Dossier commission de surendettement à la Banque de France

Par **Loulous monga**, le **15/08/2018** à **20:42**

Madame, Monsieur Je m'appelle Ignace, j'ai déposé un dossier de surendettement à la banque de France et il est recevable depuis le 4/7/2018. J'attends qu'il m'envoie le tableau de réaménagement ou effacement partiel de mes dettes. Mais je vois en haut à droite de la lettre qu'il m'a envoyé 336€ de mensualité. Qu'est-ce que ça veut dire? A qui je dois payer cette somme. Comme je ne maîtrise leur langage et je ne veux pas continuer perdre le temps dans le remboursement, comment puis-je faire au lieu d'attendre les délais de 2 ans. En plus la banque qui tient mon compte bancaire me supprime la carte de paiement Visa Classic. Me proposant alors que je ne peux ni faire le virement ni payer la facture chez certains commerçants. Que dois-je faire, c'est comme si je ne vis plus alors que je suis actif.